

# Cet ex-magistrat rencontrera des lycéens

Jean-Pierre Getti, magistrat honoraire, interviendra jeudi 16 octobre, au lycée La-Morandière à Granville.

Trois questions à...

**Jean-Pierre Getti**, ancien juge, auteur du livre *Juger à hauteur d'homme*.

Quel a été votre parcours ?

J'exerçais depuis dix ans quand, en 1989, on me confie l'instruction de l'affaire Touvier. Suivront les dossiers de René Bousquet et d'Aloïs Brunner. En 1994, j'ai rejoint le Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie. L'année suivante j'enquête sur le génocide du Rwanda. Entre 1990 et 2000, j'ai eu à juger, entre autres, des affaires de l'antiterrorisme (attentat de la station du métro Saint-Michel, assassinat du préfet Erignac) ou de pédocriminalité comme l'affaire Emile Louis.

Votre livre s'intitule *Juger à hauteur d'homme*. Qu'entendez-vous par là ?

Le juge prend une décision dans le respect de la loi. Mais cette décision laisse une part d'humanité qui peut s'inscrire dans ce cadre strict pour que les jugements soient acceptés et compris par les justiciables. Par exemple, j'ai eu à juger un proxénète qui était tombé amoureux d'une prostituée qu'il faisait « travailler ». Cette femme ne pouvait pas avoir d'enfant. Elle a fait en sorte de prendre l'enfant d'une autre et de le déclarer comme le sien. À cette époque c'était un crime. L'enfant de 3 ans était en admiration devant son père qui s'en occupait très bien. Au lieu de lui retirer complètement l'enfant, j'ai pris une décision pour maintenir le lien entre eux.

L'impartialité des juges est remise en question. Qu'en pensez-vous ?

Ce genre de situation est périodique. J'estime et je mesure que le monde judiciaire est un milieu très respectueux de la loi. Quand un juge prend une décision, à titre personnel ou collégial, c'est toujours avec précaution et raison, en faisant abstraction de tous les sentiments.

**Jeudi 16 octobre**, à 20 h, à l'amphithéâtre du lycée La Morandière, organisé par l'association

les Rencontres granvillaises. Entrée libre. Dans l'après-midi, après la projection du film *La tête haute*, d'[Emmanuelle Bercot](#), les élèves de terminale échangeront avec le juge et un avocat.



Le juge Jean-Pierre Getti donne une conférence publique demain. Ouest-France